

Modèle d'Attestation d'assurance à fournir

La compagnie certifie que l'assuré
M

➔ est couvert par son contrat d'assurance habitation

➔ a souscrit un contrat d'assurance

La présente attestation est valable pour la période comprise entre (date réservation de la salle) :

Le
et le

correspondant à la location de la :

Salle du **PARC FORESTIER** (50 personnes) sise Rue du Bosquet – 06510 CARROS
environ 50 M².

Salle du **FOYER RURAL** (environ 70 personnes) sise Place du Puy – 06510 CARROS
environ 70 M².

Salle des **PLANS** (120 personnes) sise Place L Frescolini – 06510 CARROS environ 120
M².

Salle **ECOVIE** (450 personnes) sise Route de la Zone d'Activité de la Grave – 06510
CARROS environ 500 M².

École sise06510 CARROS

Ce contrat garantit l'assuré en tant que locataire ou occupant temporaire, afin d'y organiser une réception gratuite dans le cadre d'une fête ou d'une manifestation familiale (mariage, baptême, communion, anniversaire), spectacle, colloque, Assemblée Générale, Conseil d'Administration, Manifestation festive ouverte au public, loto, etc. ou d'ordre privé.

Sont garantis les risques suivants :

- Incendie – Explosions (y compris risques locatifs)
- Dégâts des eaux (y compris risques locatifs)
- Dégradations du matériel (tables, chaises, électroménager, matériel de sonorisation et vidéoprojection⁽¹⁾, etc.) mis à la disposition du locataire
- Responsabilité civile familiale
- Autres.

Avec franchise de

La présente attestation est délivrée pour valoir ce que de droit.

Fait le

⁽¹⁾ Uniquement pour la salle ECOVIE